



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS

LE BULLETIN
DU BARREAU
DE PARIS

Avril 2006

NUMÉRO SPÉCIAL

Le Bulletin

BASE DÉONTOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE

2 - Editorial du Bâtonnier

3 - Une source d'information unique vers

- L'ordre mode d'emploi
- La base de données déontologiques (BDD)
- La base de données professionnelles (BDP)
- Le recueil des textes professionnels
- Une veille professionnelle

6 - Un instrument de recherche simple et convivial

- La page d'accueil
- L'Ordre : mode d'emploi et procédures
- Une veille professionnelle
- Des textes sur la profession
- La base déontologique et la base professionnelle

10 - Une équipe à votre service

- L'accès à la base
- Une assistance permanente
- Des formations



Yves Repiquet
Bâtonnier de l'Ordre

Mes chers confrères,

La base de données déontologique (BDD), créée en 2002 par le Bâtonnier Paul-Albert Iweins, est un outil au service de tous les avocats qui permet, dans un souci de clarté et de simplicité, de répondre aux questions que chacun se pose en matière de déontologie et de discipline.

Dans sa continuité, la base de données professionnelle (BDP) a été conçue sous l'égide du Bâtonnier Jean-Marie Burguburu pour la compléter, répondre à toutes vos interrogations, vous informer sur tout ce qui touche à la vie professionnelle de l'avocat : honoraires, collaboration, structures... et vous donner les clés des procédures internes à l'Ordre.

Cette base, grâce au travail des membres du Conseil et notamment de Madame Marie-Aimée Peyron, AMCO, secrétaire du Conseil puis secrétaire de la déontologie, des chefs de services et surtout de Madame Frédérique Lubeigt, chef de projet, ainsi que de Mesdames Sylvie Masse et Corinne Mons, administrateurs de la base en charge de sa mise à jour régulière, permet de mieux connaître les services de l'Ordre et l'action des élus afin de rapprocher toujours plus l'Ordre et les avocats.

Ces deux sources données forment désormais la Base Déontologique et Professionnelle, véritable « portail » vers l'ensemble des informations permettant de répondre à vos interrogations.

Ce numéro spécial du Bulletin vous permet de la découvrir et d'y accéder facilement.

C'est, avec l'aide des Membres du Conseil de l'Ordre référents, un outil accessible, pratique et efficace à la disposition de chacun.

L'ordre mode d'emploi

L'objectif de ce mode d'emploi est de :

- ▶ vous guider dans vos démarches auprès de l'Ordre lors de difficultés d'exercice ou de questions de nature déontologique,
- ▶ vous informer sur les procédures en matière disciplinaire, de contestation d'honoraires ...
- ▶ plus généralement, de répondre aux principales questions que vous pouvez être amenés à vous poser au quotidien.

Sont à votre disposition les procédures concernant :

[Le visa](#)

[La déontologie](#)

Secret professionnel - Confidentialité - Incompatibilités - Indépendance - Conflits d'intérêt - Respect du contradictoire - Succession d'avocats - Maniements de fonds - Séquestre - Publicité communication...

[La discipline](#)

[Les honoraires](#)

[La vie professionnelle](#)

Collaboration - Salariat - Structures - Prestations entre avocats...

[Les questions sociales](#)

Cotisations - Maladie - Maternité - Retraite.

Pour chaque thème, on trouve

[Un rappel des dispositions applicables](#)

[La procédure à suivre](#)

[Les réponses aux questions fréquemment posées](#)

[Des lettres-types à télécharger permettant d'interroger l'Ordre, de saisir le Bâtonnier et les instances ordinales compétentes](#)

[Les contacts utiles](#)

La base de données déontologiques (BDD)

La jurisprudence ordinaire, nationale et européenne

- ▶ des arrêtés disciplinaires
- ▶ des décisions de la Cour d'appel de Paris
- ▶ une sélection de décisions publiées de Cours d'appel de province
- ▶ les arrêts les plus significatifs de la Cour de cassation depuis 20 ans et une large sélection à partir de 2001
- ▶ décisions significatives de la CEDH et de la CJCE

La doctrine ordinaire

- ▶ l'ensemble des « Flashs » déontologiques publiés au Bulletin du Barreau,
- ▶ des rapports présentés au Conseil de l'Ordre et concernant la déontologie à partir de 2002

La doctrine « officielle »

- ▶ des réponses ministérielles

La doctrine éditoriale

- ▶ une sélection de références d'articles de doctrine ou de notes sous arrêt concernant la profession

Des dossiers thématiques

- ▶ conflits d'intérêts
- ▶ publicité
- ▶ secret professionnel et confidentialité (*prévu courant 2006*)

La base de données professionnelles (BDP)

Une documentation en matière d'honoraires, de responsabilité professionnelle, d'accès au droit, d'exercice professionnel, de périmètre du droit, de maniements de fonds, d'organisation de la profession (depuis 2004).

La jurisprudence ordinaire, nationale et européenne

- ▶ Des décisions du Bâtonnier
- ▶ Des sentences arbitrales (*prévu courant 2006*)
- ▶ Une large sélection de décisions de la Cour de cassation
- ▶ Des décisions de la Cour d'appel de Paris
- ▶ Une sélection de décisions publiées de Cours d'appel de Province
- ▶ Décisions significatives de la CEDH et de la CJCE

La doctrine ordinaire

- ▶ Des « Flashs » professionnels publiés au Bulletin du Barreau
- ▶ Des rapports présentés au Conseil de l'Ordre

La doctrine « officielle »

- ▶ Des rapports ministériels
- ▶ Des réponses ministérielles

La doctrine éditoriale

- ▶ Une sélection de références d'articles de doctrine ou de notes sous arrêt concernant la profession

Des dossiers thématiques

- ▶ Collaboration - Salarial

Le recueil des textes professionnels

L'ensemble des textes ordinaires, législatifs et réglementaires nationaux, communautaires, applicables à la profession sont répertoriés et consultables en version consolidée, ainsi que les textes nouveaux ou modificateurs dans leur version de publication.

- ▶ [Le Règlement Intérieur National](#)
- ▶ [Le Règlement Intérieur](#) du Barreau de Paris
- ▶ [Les délibérations](#) du CNB à caractère normatif
- ▶ [Les textes dits fondamentaux](#) (Loi n°71-1130 du 31 décembre 1971 -

Décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 - Décret n°2005-790 du 12 juillet 2005)

- ▶ [Les textes](#) concernant l'accès à la profession, l'aide juridictionnelle, l'exercice de la profession, les sociétés d'avocats
- ▶ [Les textes communautaires](#)

Une veille professionnelle

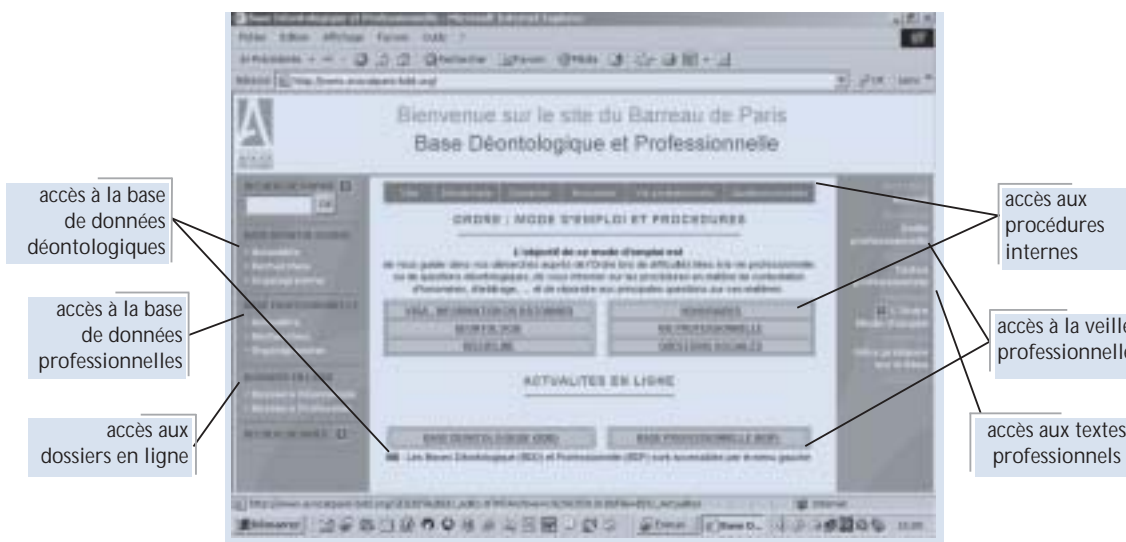
Une information sur les textes, la jurisprudence et la doctrine portant sur les 6 derniers mois.

La page d'accueil

La page d'accueil est composée de trois parties distinctes vous permettant d'accéder aux informations sur les procédures internes (pavé central) ou aux recherches documentaires : BDD, BDP, dossiers (bandeau gauche), textes, veille (bandeau droit).

Pour optimiser la navigation, certains accès ont été multipliés (BDD, veille professionnelle, procédures internes).

Vous pouvez, dès la page d'accueil, procéder à une recherche transversale à la fois sur la BDD et la base professionnelle, en passant par la «recherche rapide» ou la «recherche index» (menu gauche).



L'Ordre : mode d'emploi et procédures



navigation entre les procédures internes / détail des différents chapitres

accès aux différentes rubriques

A tout moment lorsque vous consultez l'une des procédures, vous pouvez naviguer d'une procédure à une autre grâce au bandeau supérieur qui vous propose des menus déroulants propres à chaque matière développée, de façon à vous mener directement à la procédure souhaitée.

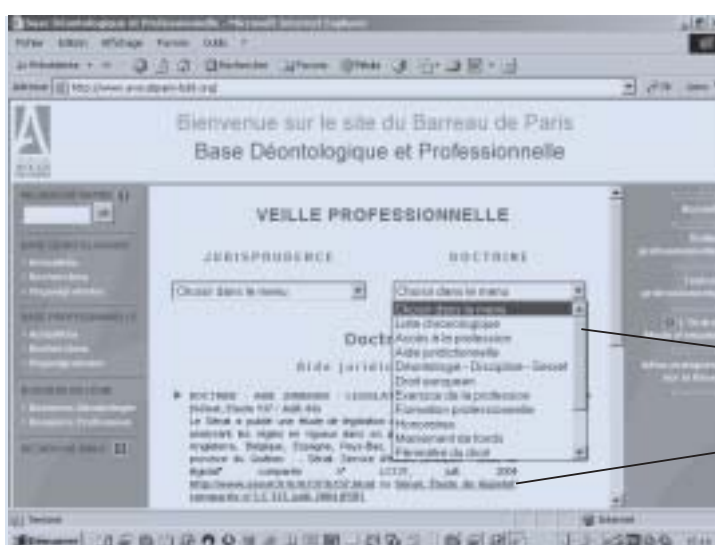
De même sur chaque page propre à une procédure, vous pouvez soit lire la page complète en continu en activant l'ascenseur, soit choisir l'un des chapitres proposé :

- ▶ dispositions applicables
- ▶ procédure à suivre / Règlement des litiges
- ▶ réponses aux questions fréquemment posées
- ▶ formulaires et lettre-types
- ▶ informations / qui contacter

De nombreux liens hypertextes vous permettent également de naviguer avec facilité entre les informations.

Une veille professionnelle

L'affichage de la veille professionnelle se fait par ordre chronologique et sans distinction entre les sources. Vous pouvez affiner cette recherche via les menus déroulant par matière. Chaque "brève" est accompagnée d'un lien hypertexte vous donnant accès à une information plus complète et au texte intégral (à l'exception de la doctrine dont la reproduction est interdite).



Des textes sur la profession

2 choix sont proposés :

Accès aux textes consolidés :

- ▶ par un écran de recherche qui vous permet d'affiner avec la matière (menu déroulant) et le type de document (texte national, ordinal communautaire..)

Accès aux textes nouveaux et/ou modificateurs :

- ▶ par une liste de documents affichés dans un ordre chronologique, mais pouvant être affiné par matière (menu déroulant)

La base déontologique et la base professionnelle

Des modalités de recherches identiques

- ▶ La **Recherche Rapide** permet une investigation sommaire sur l'ensemble des deux bases, à partir du titre et des mots-clés.
- ▶ La **Recherche Simple** (*accessible à partir de chaque base*) permet d'interroger toute la base sur des critères usuels comme le titre, la matière, les mots-clés, la date ou la source.
- ▶ La **Recherche Expert** (*accessible à partir de chaque base*) permet de profiter de l'ensemble des critères de recherche de la base et de les associer en construisant une véritable «équation» combinant des critères de recherche complexes et les opérateurs booléens **et / ou / sauf**.
- ▶ La **Recherche en Texte Intégral** (*accessible à partir de chaque base*) permet d'interroger sur l'ensemble des termes utilisés non seulement dans la base mais aussi dans les documents en ligne.
- ▶ Des **recherches thématiques avec des écrans de recherche thématiques (Jurisprudence / Doctrine)** accessibles sur chaque base qui permettent de disposer d'écrans de recherche adaptés au type de documents souhaité et d'effectuer des recherches plus ciblées.
- ▶ Des **Index** (Type de documents, Sources, Mots-clés) vous sont proposés comme point de départ de recherches sur l'ensemble des deux bases. Vous pouvez également y avoir accès en cours de recherche en cliquant sur "Mots-clés" ou «Sources» sur les écrans de recherche.

Des contenus accessibles et valorisés, une navigation facilitée

- ▶ Les résultats sont présentés sous forme de listes avec accès - soit à la fiche complète du document - soit au document en texte intégral.
- ▶ Des **fiches descriptives** enrichissent le contenu des documents présentés, en facilitent l'appréhension et vous proposent un accès simplifié à des documents annexes.
- ▶ Des **liens entre documents et des liens hypertextes** facilitent la lecture et la navigation dans la base.
- ▶ Les listes, fiches, documents en ligne, peuvent être consultés, triés, édités à tout moment.
- ▶ **Accès aux documents en ligne. Notez-bien :** L'ouverture concomitante de documents Acrobat ou HTML est impossible. En début de chaque liste, un message vous guide pour vous faciliter l'ouverture de ces documents. Pour une meilleure lisibilité, il est conseillé de fermer chaque document Acrobat après lecture.

L'accès à la base

www.avocatparis.org

Base déontologique et professionnelle (espace privé)

Si vous ne connaissez pas votre mot de passe contactez le webmestre de l'Ordre :

abrazete@avocatparis.org

Une assistance permanente

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Base de données professionnelles :

Mme Corinne Mons

Tél. : 01 44 32 47 63

Email : cmons_desachy@avocatparis.org

Base de données déontologiques :

Mme Sylvie Roques

Tél. : 01 44 32 47 61

Email : sroques@avocatparis.org

Mode d'emploi et Actualités :

Melle Sylvie Masse

Tél. : 01 44 32 47 68

Email : smasse@avocatparis.org

Des formations

Des formations à l'interrogation de la base sont organisées gratuitement dans le cadre de la bibliothèque électronique, au centre de documentation.

Sous forme de modules d'une demi-heure, elles ont lieu
le mardi matin de préférence sur rendez-vous.

Contact : Mme Aline Zucco

Tél. : 01 44 32 47 47

Email : azucco@avocatparis.org